

“Le frère qui est aidé par son frère se tient ferme comme une tour “inébranlable”, dit la sainte Écriture, et cette aide n’est pas de trop dans les jours sombres que nous traversons.

Dites à la France catholique, que vous représentez si bien, que le rameau laissé par elle sur les bords du Saint-Laurent est devenu un arbre dont les branches s’étendent en dehors de Québec, à travers l’Ontario, jusque dans les grandes prairies de l’Ouest. Dites-lui que la sève qui circule dans les branches les plus éloignées du tronc principal est encore pure de tout alliage, malgré les efforts de ceux qui veulent l’altérer. Aux jours sombres, s’ils devaient venir, nous compterons sur Dieu, auquel nous serons fidèles, sur la France qui sait se souvenir et sur nous-mêmes, nous armant de l’indomptable volonté de rester *Catholiques et Français toujours!*”

*Quelques jours plus tard, à l’occasion du passage au même collège des membres de la mission Duhoit-Flory-Dobelle, Mgr Béliveau prononçait une seconde allocution, dont voici les passages essentiels:*

Je croirais vraiment excessif de refaire ici, ce soir, le petit exposé de notre situation que j’avais l’honneur de faire, il y a six jours, devant votre sympathique et distingué compatriote, M. François Veillot. Mais venant faire, comme vous disiez vous-même, des visites d’amitié française, vous devez tenir à savoir comment se portent ceux que vous appelez vos amis, et qui sont un peu aussi vos frères, puisqu’un même sang coule dans leurs veines, et que votre langue est la leur.

L’Ouest canadien est bien malade de la maladie mortelle dont vous parliez avec tant de clarté et un sens chrétien si profond, au cours d’une conférence faite à Québec, sur le Droit international.

Dans l’idée de certaines gens qui habitent ailleurs qu’en Allemagne, la force brutale est tout, et le Droit n’est rien.

Le Manitoba, on peut le dire, est la terre classique des chiffons de papier.

Vous rappelez la parole attribuée au Kaiser par M. Gerard, ancien ambassadeur des États-Unis, à Berlin:

“Les sous-marins sont maintenant un facteur décisif. Quant “au droit international, il n’existe plus.

“Mais le droit ne meurt pas, disiez-vous, pas plus que la souveraine “sagesse, et le premier amour. C’est de lui qu’il procède, c’est à ses “exigences qu’il adapte les relations humaines.”